



MES COMPTES AU QUOTIDIEN

CONVENTION CLARTÉ
JANVIER 2018

EXTRAIT DES CONDITIONS TARIFAIRES
APPLICABLES AUX ENTREPRISES

Crédit  Mutuel

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,7 millions de clients sociétaires.



LA BANQUE PROCHE DE VOUS, ÇA CHANGE TOUT.


Au Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie, nous tenons à apporter à nos clients la **meilleure information** et la **plus grande transparence** sur la tarification de nos services et produits bancaires. La Convention Clarté destinée aux entreprises, regroupe les conditions tarifaires applicables aux principaux services bancaires à compter du 1^{er} janvier 2018.

Banque mutualiste à dimension humaine, le Crédit Mutuel s'engage dans le développement de la région Maine-Anjou, Basse-Normandie en assurant un vrai service de proximité et une grande réactivité.

Nous vous remercions de votre fidélité et de votre confiance, et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

PRIX DES SERVICES :
Les prestations avec la mention HT
sont soumises à TVA.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE	
Ouverture et clôture de compte	GRATUIT
RELEVÉS DE COMPTE	
Envoi de relevés de compte papier, par mois	
▶ Mensuel	GRATUIT
▶ À la quinzaine	1,05 €
▶ Décadaire	2,10 €
▶ Hebdomadaire	3,15 €
▶ Journalier	12,60 €
Envoi de relevés de compte en ligne (service Documents Via Internet), mensuel ou à la quinzaine	GRATUIT
<p> Consultez et téléchargez vos documents de banque et d'assurance, directement depuis votre Espace Client, en remplacement de l'envoi postal. Retrouvez-les à tout moment pendant leur durée légale de conservation.</p>	
Duplicata d'un relevé de compte (papier, fichiers Excel ou PDF)	6,25 €
SERVICES	
Frais d'envoi d'un courrier « émetteur » mobilité bancaire	1,05 €
Frais de recherche consécutive à une adresse erronée (pli non distribué)	10,00 €
Traitement des espèces	
▶ Commande de monnaie, échange de monnaie	Nous consulter
▶ Frais de traitement sur versement (réception, comptage, tri, mise en sac)	11,55 €
Recherche simple de documents	9,60 € HT
Information annuelle des comptes	53,25 € HT
Frais de location de coffre-fort, par an (assurance pour 40 000 €)	À partir de 46,50 € HT (selon capacité)
Cotisation carte de dépôt, par an	8,00 €
Service Bancaire de Base (SBB), imposé par la Banque de France ⁽¹⁾	GRATUIT

ARRÊTÉS DE COMPTE


Intérêts débiteurs

Taux applicable aux dépassements

- ▶ Plafond du taux réglementaire⁽²⁾ minoré de 0,50 %

Frais de tenue de compte

Frais de tenue de compte, par trimestre	31,50 €
---	---------


 Ces frais correspondent aux coûts de gestion et de traitement du compte courant.

Frais de tenue de compte inactif, par an (au sens de l'article L.312-19 du Code Monétaire et Financier)	30,00 €
--	---------

Commissions de gestion et de risque

Commission de mouvement (minimum 9,00 € par trimestre)	0,60 ‰
---	--------

Commission de plus fort découvert	0,06 %
-----------------------------------	--------

 Cette commission est calculée sur le solde débiteur le plus important de chaque mois de la période.

Fusion de compte, par trimestre	31,90 €
---------------------------------	---------

Édition d'échelles d'intérêts	5,40 €
-------------------------------	--------

(1) Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévu par les articles L.312-1 et D.312-5 du Code Monétaire et Financier.

(2) Taux plafond calculé trimestriellement par la Banque de France et publié au Journal Officiel.

CENTRALISATION DE TRÉSORERIE

Cash Pooling

Mise en place de Cash Pooling	Nous consulter
-------------------------------	----------------

Frais de gestion, par compte et par mois	26,00 €
--	---------

BANQUE À DISTANCE

CMUT DIRECT

Abonnement mensuel aux services de Banque à Distance

CMUT Direct Pro, par mois

▶ Jusqu'à 5 sociétés	8,80 € HT
----------------------	-----------

▶ Au-delà, par tranche de 5 sociétés	+ 2,50 € HT
--------------------------------------	-------------

Options

Service Remises pour gérer vos prélèvements et effets, par mois	3,00 € HT
---	-----------

Gestion d'une base de mandats de prélèvements

▶ Jusqu'à 100 mandats	GRATUIT
-----------------------	----------------

▶ Au-delà de 100 mandats	Nous consulter
--------------------------	----------------

Accès personnalisé donné à des collaborateurs délégués de l'entreprise	GRATUIT
--	----------------

Sécurisation renforcée de vos opérations

Frais d'utilisation du service de paiement sécurisé sur internet (Payweb Card ⁽¹⁾)	GRATUIT
Certificat K.Sign, signature électronique via clé USB (pour une période de validité de 3 ans)	159,00 € HT ⁽²⁾

Service Safetrans pour sécuriser vos transactions bancaires

▶ Lecteur Safetrans, par an	15,00 € HT
▶ Carte Safetrans (pour une période de validité de 3 ans)	7,00 €

(1) Utilisation sous réserve de détention d'un contrat de banque à distance et d'une carte bancaire éligible.

(2) Sans back-up.

TÉLÉTRANSMISSION

En complément du service CMUT Direct Pro, la mise en place de services de transfert de fichiers comprend les fonctions nécessaires à la préparation, au transfert, à la validation, au suivi et à la récupération de fichiers aux normes CFONB ou SEPA.

Services, abonnement mensuel :

▶ Tweb	8,80 € HT
▶ Hub Transfert mono banque	17,20 € HT
▶ Hub Transfert multi banques EBICS T (Transport), jusqu'à 50 comptes	28,70 € HT
• Au-delà, par tranche de 50 comptes	+ 10,00 € HT
▶ Hub Transfert multi banques EBICS TS (Transport et Signature), jusqu'à 50 comptes	57,40 € HT
• Au-delà, par tranche de 50 comptes	+ 10,00 € HT
▶ EBICS T (Transport) ⁽¹⁾ , jusqu'à 50 comptes	17,20 € HT
• Au-delà, par tranche de 50 comptes	+ 10,00 € HT
▶ EBICS TS (Transport et Signature) ⁽¹⁾ , jusqu'à 50 comptes	45,90 € HT
• Au-delà, par tranche de 50 comptes	+ 10,00 € HT

Facturation des fichiers d'opérations bancaires transmis à la banque

▶ Remise de fichier	GRATUIT
▶ Virements, prélèvements, LCR	Nous consulter

Facturation des fichiers récupérés

▶ Frais par ligne rapatriée	0,06 € HT
-----------------------------	-----------

(1) Pour les clients équipés d'un logiciel de communication EBICS.

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT⁽¹⁾

CARTES		
Cotisation carte, par an	Débit immédiat	Débit différé
MasterCard Pro	32,50 €	37,50 €
BusinessCard MasterCard / Visa Business	47,50 €	52,50 €
BusinessCard Executive / Visa Gold Business	124,00 €	
World Elite MasterCard	254,00 €	
Visa Infinite	300,00 €	

Paiement par carte et retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (DAB)

Opérations libellées en euros dans l'Espace Économique Européen⁽²⁾

▶ Frais par retrait d'espèces à un DAB Crédit Mutuel ou CIC	GRATUIT
▶ Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque	
<ul style="list-style-type: none"> • Avec une carte MasterCard Pro / BusinessCard MasterCard / Visa Business 	1,00 € à partir du 6 ^e dans le mois
<ul style="list-style-type: none"> • Avec une carte haut de gamme⁽³⁾ 	GRATUIT
▶ Frais par paiement carte	GRATUIT

Autres opérations (hors Espace Economique Européen ou opérations en devises)

▶ Frais par retrait d'espèces (maximum 7,40 €)	3,12 € + 2,00 %
▶ Frais par paiement carte (maximum 7,40 €)	0,31 € + 2,00 %

Gestion des cartes

Frais d'opposition par le porteur en cas de perte ou vol	18,80 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	12,50 €
Frais de refabrication d'une carte	10,50 €
Frais de réédition d'un code confidentiel	7,20 €
Frais de modification de plafond	8,50 €

Frais d'envoi d'une carte

▶ Envoi simple	GRATUIT
▶ Envoi en recommandé	Frais postaux en vigueur

(1) Sous réserve d'acceptation du dossier. Voir conditions en Caisse.

(2) Espace Économique Européen : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède + Andorre, Monaco, San Marin, Vatican.

(3) BusinessCard Executive, Visa Gold Business, World Elite MasterCard, Visa Infinite.

SOLUTIONS D'ACCEPTATION MONETIQUE⁽¹⁾

Terminaux de Paiement Electronique - TPE (abonnement trimestriel, maintenance et assistance téléphonique incluses)	À partir de 48,00 € HT
Paiement Sécurisé sur internet	
▶ Frais de mise en service du TPE virtuel	À partir de 150,00 € HT
▶ Abonnement trimestriel du TPE virtuel	À partir de 51,00 € HT
Logiciel Paiement sans Contact	GRATUIT
Monetico Mobile : solution d'encaissement sur smartphone (abonnement trimestriel, maintenance et assistance téléphonique incluses)	20,70 € HT
Monetico Resto (Affiliation Monetico Restaurateur)	Nous consulter

(1) Prestations proposées par Euro-Information, fournisseur de matériel et/ou maintenance.

VIREMENTS

Virements internes en euros

Frais par virement entre vos comptes	GRATUIT
--------------------------------------	----------------

Virements SEPA⁽¹⁾

Frais de réception d'un virement	GRATUIT
----------------------------------	----------------

Frais d'émission d'un virement

▶ par télétransmission, par opération	0,17 €
▶ par CMUT Direct	
• 10 premiers virements mensuels ⁽²⁾	GRATUIT
• par virement supplémentaire, par opération	0,17 €
▶ au guichet	
• virement unitaire, par opération	3,20 €
• virement en liste, par opération (forfait par liste 6,30 €)	0,34 €
Supplément virement Express	3,00 €

Virements de trésorerie et virements réglementés

Frais d'émission d'un virement	
▶ au guichet, par opération	6,20 €
▶ par CMUT Direct, par opération	3,00 €
▶ par télétransmission, par opération	3,00 €

Virements non SEPA⁽³⁾

Frais de réception d'un virement	
▶ Commission de rapatriement	8,30 €
▶ Commission de change	+ 11,50 €
Frais d'émission d'un virement	
▶ Commission de transfert	15,10 €
▶ Commission de change	+ 11,50 €

(1) Virement SEPA : virement en euros émis en frais partagés (option SHARE) vers un pays de la zone SEPA permettant un traitement automatisé grâce aux BIC et IBAN du bénéficiaire. Zone SEPA (Single Euro Payments Area) : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.

(2) Virements SEPA sans instruction spécifique.

(3) Frais éventuels du correspondant en supplément.

SEPAMAIL

Services de solutions de paiement construites autour d'une messagerie interbancaire sécurisée

Nous consulter

PRÉLÈVEMENTS SEPA

Encaissement

Mise en place d'un Identifiant Créancier Sepa (ICS) 38,40 €

Frais d'émission d'un prélèvement

▶ Papier

• Commission de remise (forfait par liste) 6,30 €

• Commission de service, par prélèvement 0,48 €

▶ Télétransmission ou CMUT Direct

• Commission de remise **GRATUIT**

• Commission de service, par prélèvement 0,24 €

• Commission de service, par prélèvement SDD B2B 0,34 €

Frais pour retour impayés, par jour

▶ Motif sans provision **GRATUIT**

▶ Autre motif 7,60 €

Décaissement

Mandat de prélèvement

▶ Frais de mise en place d'un prélèvement **GRATUIT**

▶ Frais par paiement d'un prélèvement **GRATUIT**

Modalités de gestion du mandat

▶ Paiement sauf désaccord **GRATUIT**

▶ Paiement avec accord préalable Nous consulter

Frais d'opposition d'un prélèvement 14,35 €

CHÈQUES

Frais d'envoi de chéquier

▶ Envoi simple **GRATUIT**

▶ Envoi en recommandé Frais postaux en vigueur

Frais d'émission d'un chèque de banque 12,00 €

Frais de recherche et de copie d'un chèque 8,40 €

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur en cas de perte ou vol	14,35 €
--	---------

Remise de chèque payable à l'étranger en euros ou en devises

SBF (Sauf Bonne Fin)⁽¹⁾

▶ Commission d'encaissement (minimum 14,20 €, maximum 55,00 €)	0,10 %
▶ Commission de change	+ 11,50 €

CAE (Crédit Après Encaissement)⁽¹⁾

▶ Frais appliqués aux remises SBF	
▶ Commission de dossier CAE	+ 7,60 €
▶ Commission d'envoi sécurisé	+ 36,00 € HT

(1) Frais éventuels du correspondant en supplément.

EFFETS : LETTRE DE CHANGE OU BILLET À ORDRE

i Ces frais sont perçus pour le traitement des effets, qu'ils soient remis à l'escompte ou non.

Traitement de remise d'effets

▶ Télétransmission ou CMUT Direct	
• Frais par remise	GRATUIT
• Commission de service, par effet	0,34 €
▶ Papier	
• Frais par remise	2,98 €
• Commission de service, par effet	2,98 €
Prorogation, réclamation, commission d'incidents, changement de domiciliation, présentation à l'acceptation	10,70 €



IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS


COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention, par opération (maximum 7,65 € par jour)	7,65 € ⁽¹⁾
--	-----------------------

 Frais perçus par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais par avis à tiers détenteur, opposition à tiers détenteur, saisie-attribution ou autres	80,00 €
Frais par opposition administrative (maximum 80,00 €)	10 % du montant dû au Trésor Public
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	12,15 €


 Frais perçus par la banque suite à l'envoi d'un courrier informant que le solde d'un compte est débiteur sans autorisation ou a dépassé le montant du découvert autorisé.

INCIDENTS DE PAIEMENT

Incidents liés aux chèques

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	20,60 €
--	---------


Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	12,15 €
--	---------

 Frais perçus par la banque suite à l'envoi d'un courrier informant de l'émission d'un chèque sans provision. Ce courrier informe des délais pour constituer la provision et régulariser la situation, ainsi que les conséquences, notamment financières, d'un éventuel rejet. Au regard de la loi, émettre un chèque sans provision est un acte grave qui entraînera l'interdiction bancaire.


Frais suite à chèque émis en période d'interdiction bancaire	20,60 €
--	---------

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

▶ Chèque inférieur ou égal à 50,00 €	30,00 €
▶ Chèque supérieur à 50,00 €	50,00 €

 Ce forfait inclut les frais de lettre d'information préalable au rejet, la commission d'intervention, les frais de rejet, les frais de lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, le blocage de la provision pour la régularisation et les frais de représentation.

Frais de lettre d'injonction	12,60 €
------------------------------	---------

 Elle prévient de l'interdiction bancaire, et est envoyée si le compte n'est toujours pas approvisionné malgré l'information préalable au rejet de chèque. L'interdiction bancaire signifie, sous peine de sanctions pénales, qu'il est interdit d'émettre des chèques sur l'ensemble des comptes dans toutes les banques.

Incidents liés aux autres moyens de paiement

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	25,00 €
--	---------

Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ⁽²⁾	20,00 € ⁽³⁾
---	------------------------

 Ce montant intègre les frais d'impayés et la commission d'intervention.

(1) Pour les bénéficiaires du SBB : 4,00 € par opération avec un maximum de 4,00 € par jour et 20,00 € par mois.

(2) Les frais ne peuvent excéder le montant du prélèvement rejeté.

(3) Gratuit pour les bénéficiaires du SBB.

CRÉDITS ET GARANTIES⁽¹⁾

FINANCEMENTS COURT TERME (sur étude personnalisée)

Autorisation de découvert

Intérêts débiteurs	Nous consulter
Commission de plus fort découvert	0,06 %
Commission de non utilisation	1,00 %
Commission de confirmation	1,00 %

Souplesse Pro

Frais de dossier	
▶ Frais de mise en place	1,00 %
▶ Frais de réexamen	0,50 %
Intérêts débiteurs	Nous consulter
Commission de plus fort découvert	0,06 %

Autres crédits court terme

Frais de dossier (minimum 99,00 €)	1,00 %
Intérêts	Nous consulter

Escompte

Frais de dossier (minimum 99,00 €)	1,00 %
Intérêts d'escompte	Nous consulter
Commission d'endos	0,60 %

Dailly

Frais de dossier (minimum 99,00 €)	1,00 %
Intérêts	Nous consulter
Frais par bordereau	8,90 €
Commission par facture cédée	3,60 €
Frais perçus pour le traitement de certains événements des créances Dailly	
▶ Commission par notification	12,85 €
▶ Prorogation de créance	10,75 €
▶ Frais de relance	10,75 €
▶ Frais d'impayés	10,75 €

ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Engagement par signature (hors frais de prise de garantie)

▶ E-caution, par acte ⁽²⁾	22,00 €
▶ Caution simple ⁽³⁾ , par acte ⁽²⁾	30,00 €
▶ Autre caution, par acte ⁽²⁾	60,00 €

Engagement par signature avec convention de caution

▶ Sans garantie ⁽²⁾	76,00 €
▶ Avec garantie ⁽²⁾	121,90 €

ACTES DE GARANTIE REÇUE

Constitution et gestion des actes	Nous consulter
Frais de traitement de mainlevée, selon la nature de la garantie	Nous consulter
Frais d'envoi pour information annuelle des cautions	35,00 €

(1) Sous réserve d'acceptation du dossier. Voir conditions en Caisse.

(2) Mise en place, avenant, intervention.

(3) Dans le cadre d'un marché de travaux ou vente de bois.

RÉSOLVRE UN LITIGE

VOTRE CONSEILLER

Il se tient à votre disposition pour vous accompagner dans toutes difficultés qui pourraient survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition.

RELATIONS CLIENTÈLE

Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie
43, boulevard Volney - 53083 Laval Cedex 09
E-mail : relations-clientele@creditmutuel.fr
N° Cristal 0 969 361 414 (appel non surtaxé)

L'intégralité de la Convention Clarté reste disponible tout au long de l'année dans votre Caisse de Crédit Mutuel.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- ▶ Contactez votre conseiller Crédit Mutuel
- ▶ Rendez-vous sur www.creditmutuel.fr
- ▶ Ou appelez au **0 821 080 080**

Service 0,12 € / min
+ prix appel

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'information commerciale de la part de votre Caisse de Crédit Mutuel, informez-en votre conseiller. Ce droit d'opposition n'entraîne aucuns frais.

Édité par la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel MABN, société coopérative anonyme à capital variable, capital initial de 38 112 € - immatriculée sous le n° 556 650 208 RCS Laval - 43, bd Volney 53083 Laval Cedex 09, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09. N° Orias 07 024 314. Les Caisses de Crédit Mutuel sont des intermédiaires d'assurances inscrits au registre national des intermédiaires d'assurances consultable sur www.orias.fr. Contrats souscrits auprès de : ACM IARD SA et ACM Vie SA, entreprises régies par le Code des assurances. Édition Octobre 2017. Réf : 14.10.43

Crédit  Mutuel

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,7 millions de clients sociétaires.